

Ce règlement particulier complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Article 1 : Généralités :

- 1.1 La 2^{ème} étape du Circuit ffbad vétérans de la saison 2024-2025 est un tournoi national organisé conjointement par le club de **GIF sur YVETTE** et l'**AFBV** (Association France Badminton Vétérans). Il se tiendra les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024, et est autorisé sous le n° **XXXXXXXXXXXXXX**. Cette étape est ouverte aux vétérans des catégories **V1, V2, V3, V4, V5, V6, V7, V8 et V9** et se déroulera selon les règles de la FFBaD, puis des dispositions particulières de la LIFB et du règlement ci-après.
- 1.2 Cette 2^{ème} étape est ouverte aux joueurs et joueuses de 35 ans et plus, de tout classement licenciés FFBaD au **1^{er} septembre 2024**. Tout(e) participant(e) doit être en règle avec la FFBaD et en possession de sa licence compétition. La compétition se déroulera au **Centre Omnisports Université PARIS-SACLAY** sur 2 ou 3 salles adjacentes et un total de **23 terrains maximum**. Plan du site ci-après : <https://www.universite-paris-saclay.fr/venir-a-luniversite-paris-saclay>. Accès par route N118 (sortie 9), et par RER B, Station : Massy-Palaiseau ou Orsay Gare.
- 1.3 Les décisions du collège de Juge-Arbitres désignés par le Comité d'Organisation sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout participant(e) ne respectant pas le règlement de la compétition. Le juge-arbitre principal désigné est **Arnold AKPLOGAN** secondé par **Jean-Claude DERNIAUX**, **Hervé HUE** et **François SCHWERZIG**. Le Géo principal est **Marjolaine ANDRE**.
- 1.4 L'objectif de cette 2^{ème} étape est d'organiser dans un même cadre, des tableaux homogènes dans regroupements de catégories définis à l'article 3 ci-après. Le Comité d'Organisation s'efforcera de proposer pour l'ensemble des participants, un découpage des tableaux par niveau de jeu en fonction des inscriptions.

Article 2 : Comité d'Organisation :

- 2.1 Le Comité d'Organisation est composé du club de **GIF sur Yvette** et de membres de l'**AFBV**. Il désigne les JAs, établit et diffuse le calendrier et la plaquette de la compétition. Il prend en charge les inscriptions et met en ligne sur le site de **BadNet**, les convocations et le plan d'accès aux gymnases à sa disposition. Il applique le règlement ci-après en accord avec les Juge-Arbitres qu'il a choisis et fait valider par la FFBaD.
- 2.2 Un ensemble de bénévoles volontaires assure la préparation des salles en conformité avec le cahier des charges et la gestion de ou des tables de marque. Cet ensemble propose ou délègue également la tenue d'une buvette pour la restauration des participant(e)s et accompagnateurs.

Article 3 : Inscriptions et Tableaux :

- 3.1 La date limite des inscriptions est **fixée au 2 novembre 2024**. Les classements retenus à cette date serviront de base pour la confection et validation des tableaux. Une période d'ajustement de 10 jours suivant la date de clôture des inscriptions permettra de compléter si nécessaire, les tableaux incomplets conformément aux dispositifs des autorisations de tournois en vigueur en **IDF**.
- 3.2 Le tirage au sort est fixé **au 16 novembre 2024**. Les CPPH pris en compte le jeudi précédent le tirage au sort, serviront de base pour le calcul des points et la désignation des têtes de séries.
- 3.3 Les inscriptions doivent se faire (avec paiement) obligatoirement en ligne sur **BadNet** ou **Ebad**. Les droits d'engagements pourront à défaut, se faire par virement au : _____ . Pour tout justificatif de paiement, l'éditer directement à partir de **BadNet**.
- 3.4 La prise en compte des inscriptions se fera en **mode Standard** (ordre de paiement des inscriptions). Toutefois la Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter le nombre des inscrits ou d'opter pour le **mode Elite** si l'affluence des inscriptions ne permet pas de définir l'ordre exact de celles-ci.

- 3.5 Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'intégrer dans limite de 2 inscrits ou paires par tableau, des personnalités et/ou bénévoles directement dans les tableaux proposés sans tenir compte de la date de validation de leurs inscriptions (wild-cards).
- 3.6 Tout(e) participant(e) peut s'inscrire sur 2 tableaux dans sa catégorie d'âge et séries souhaitées. Un sur-classement dans une série supérieure ou catégorie supérieure sera accepté afin de compléter les tableaux. **Tout(e) participant(e) peut s'inscrire dans 2 catégories d'âge différentes pour ses 2 tableaux.** Afin de compléter certains tableaux, le Comité d'Organisation se réserve le droit d'autoriser un 3^{ème} tableau sur demande pour les participant(e)s qui le souhaitent.
- 3.7 **Il est aussi possible de combiner les tableaux de simple et de mixte le samedi.** Les mixtes se joueront dans leurs intégralités le samedi avec 2 qualifiés par poule. Les matchs de poules et sorties de poules (en fonctions du nombre de qualifiés) des tableaux de simple se joueront également le samedi. Les tableaux de double ainsi que les phases finales du simple se dérouleront le dimanche.
- 3.8 Les tableaux SH, SD, DH, DD et DM sont ouverts à tous les participants dans les catégories et séries suivantes : **V1-V2, V3-V4, V5-V6 et V7-V8-V9.** En fonction des inscrits **V7, V8 et V9,** le Comité d'organisation pourra redéfinir le découpage de cette dernière catégorie en accord avec la FFBaD.
- 3.9 Le Comité d'Organisation procédera ensuite à un découpage des séries par **Top** avec un maximum de 4 séries dans les tableaux et catégories où le nombre des inscrits le permet. *Exemple : en catégorie V1-V2, il y aura 2 à 4 séries en SH si le nombre des inscrits permet le découpage suivant : SH V1-V2 Top A, SH V1-V2 Top B, SH V1-V2 Top C et SH V1-V2 Top D.*
- 3.10 Le Comité d'Organisation en accord la FFBaD définir le format des tableaux et se réserve également le droit de fusionner 2 tableaux de catégories différentes de même série (*Ex : fusion des DD Top A -V1-V2 et DD Top A - V3-V4*) ou de ne pas procéder au découpage d'un tableau si le nombre d'inscrits s'avère insuffisant.
- 3.11 Les frais d'inscription pour chacune des phases s'élèvent à : **20€** pour 1 tableau, **28€** et pour 2 tableaux dont **2€** prélevés par la FFBaD.
- 3.12 Toute inscription au Circuit ffbad vétérans ne sera prise en compte que si les droits d'inscriptions ont été dûment payés. En cas de forte affluence dans un tableau, une liste d'attente sera établie et diffusée sur **BadNet** dès la fin des inscriptions et du découpage des séries pour ledit tableau.

Article 4 : Forfaits :

- 4.1 Tout(e) participant(e) s'inscrivant au Circuit ffbad vétérans organisé par le club de **Gif sur Yvette** et l'**AFBV** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits en IDF.
- 4.2 Tout participant(e) ne pouvant être présent(e) le jour de la compétition doit en faire part par écrit à l'organisation dans les plus brefs délais.
- ▶ si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur ou la joueuse est remboursé(e) de l'ensemble de ses frais d'inscription ;
 - ▶ si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur ou joueuse doit adresser (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la **LIFB** accompagné du formulaire de la **LIFB** rempli. Il ou elle doit aussi adresser une copie à l'organisation qui pourra alors procéder au remboursement des frais d'inscription à réception du justificatif.
- 4.3 Lorsque l'un(e) des participant(e) d'une paire de double ou mixte est défaillant(e), son ou sa partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur si il ou elle souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur ou joueuse peut proposer un(e) remplaçant(e) ou demander à l'organisateur de lui trouver dans la mesure du possible un(e)nouveau ou nouvelle partenaire. Sans retour du joueur ou de la joueuse concerné(e), l'organisateur maintiendra son inscription et lui trouvera si possible un(e) partenaire afin de compléter la paire.

Article 5 : Déroulement :

- 5.1 Les convocations seront disponibles en ligne dès le **mercredi 20 novembre 2024**. Les tableaux seront quant eux publiés le **vendredi** précédent la compétition soit le **29 novembre 2024**. Compte tenu d'éventuelles modifications engendrées par des forfaits, il est conseillé de se référer aux dernières convocations en ligne le **vendredi 29 novembre**.
- 5.2 Tout(e) participants(e) doit pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase de ses matchs et ce, lors de chaque journée de compétition où il ou elle est convoqué(e). En cas de retard, le joueur ou joueuse doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré(e) forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout(e) participant(e) souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré(e) forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est : le **CBX-BLACK élite**. Il sera disponible en vente dans les salles.
- 5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier proposé et affiché dans les salles, l'est uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Tout(e) peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.8 Le temps de repos entre 2 matchs est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les participants disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9 Pour tout volant touchant un obstacle situé au-dessus des terrains, se référer aux recommandations du ou des Juge-Arbitre(s).
- 5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs et joueuses appelé(e)s à disputer leur match, les conseillers, les officiels et les membres du Comité d'Organisation.
- 5.11 Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.12 La participation à la 2ème étape du Circuit ffbad vétérans requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement (avec une disponibilité le samedi de 7h30 à 23h00 et le dimanche de 7h30 à 19h00), lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.13 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée.

Article 6 : Règles respect Protocole Sanitaire :

- 6.1 Le Comité d'Organisation et le collège des Juges-Arbitres seront attentifs aux règles sanitaires en vigueur ainsi qu'aux conditions d'accès au **Centre Omnisports Université PARIS-SACLAY**. Tout(e) participant(e) s'engage donc à les respecter scrupuleusement. Les gestes barrières ainsi que les préconisations des instances fédérales devront être aussi respectés.
- 6.2 Toutes modifications des conditions habituelles de jeu seront soumises à validation du collège des Juge-Arbitres. Un point sera fait lors de l'envoi des convocations.
- 6.3 Les Juge-Arbitres de la compétition ont autorité pour sanctionner tout joueur ou joueuse ne respectant pas le protocole sanitaire.